CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Opérations de la 1re semaine de 1925. — 856 versements pour un total de 461.043 fr. ; 640 retraits pour un total de 404.163 fr. 23.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Raymonde Dumoulin, rue de Lannoy, cour Boyaval, 10 — Edith Van Elstraete, quai de Lorient, 23. — Michel Crochon, rue Achille Scrépel, 15. — Marceau Decaudin, rue Pierre-de-Roubaix, 251. — Marceau Hespel, rue d'Etaing, terrain Guévart. — Maurice Ridelle rue de France, cour Chevalier, 1. — Marie Descamps, rue d'Isly, 75. — Jean Leclercq rue de l'Epeule, 27. — André Delva rue des Arts, 208 — Léon Mondy, rue de la Redoute, 127. — Henri Room, rue de la Balance, 80. — Jacques Esser, rue des Fossés, 24. — Pierre Chantry, rue de la Perche, 48. — Robert Castelain, rue Condé, cour Loridon, 3. — Renée Lemaire, rue du Luxembourg, 90. — Angèle Rommel, rue Bernard, Sory, 8. — Madeleine Thomas, rue Monge, 68.

PUBLICATIONS. — Léon Deloose, docteur en médecine et Laure Vandevenne, employée de banque — Alfred Demestere, mécanicien et Laure Masurel, sans profession — Maurice Dekeyser, employé et Marcelle Delepau, dévideuse — Maurice Bleusé, gazier et Zélia Devos, sans profession — Eloi Lemaire, ajusteur-mécanicien et Claire Accart, piqûrière. — Georges Gabrin dégorgeur et Marguerite Bouvry, rattacheuse. — Georges Dewit, tôlier et Malvina Verstraete bobineuse. — Gaston Debevre, chef biscuitier et Jeanne Vincent, sans profession. — Valère Seynaeve, ouvrier linier et Marie Vannoorden, ouvrière de fabrique.

DECES. — Georges D'Hondt, 8 jours, rue Blidah, cour Marenjean, 10 — Elise Vanhoutte, veuve Bourgeois, 68 ans, rue Saint-Eleuthère, 5. — François Van Durm, veuf Serverius, 76 ans, rue Brézin, 24. — Louise Marie veuve Bazin, 87 ans, rue d'Inkermann, 40. — Raymonde Meuris, épouse Decarpentry, 31 ans, rue Lafontaine, cour Desbonnets, 1. — Lucette Quidey, 7 mois, rue de l'Alma, fort Prasez, 104. — Camille Lefebvre, épouse Dumoulin, rue Paul Bert 70 ans. — Céline Hebbelinck, épouse Flourez, 35 ans, rue Alfred-de-Musset, 18. — Adèle Boutry, épouse Timperman, 68 ans, rue Ingres. — Pauline De Kaesmaeker, veuve Debouvries, 92 ans, rue du Cartigny, 44. — Raymond Lievens, 31 ans, rue de Flandres, 127, cour Duthoit, 3. — Charlotte Plaquet, épouse Leclercq, 81 ans, rue de Barbieux, 35.

les PARFUMS G.LEMOINE
"P'TITE MIE" "MITZO" "MON BÉCOT"
PARFUMS SAVONS. POUDRE
En vente partout
LE MEILLEUR PARFUM AU MEILLEUR PRIX

Le coin des contraventions

Les infractions ci-dessus ont été relevées :

LEERS. — M. Huygelier Camille, 39 ans, journalier, hameau du Vert Bois 94, pour mauvaise tenue du registre de logeur.

— M. Ducatillon Jean, 23 ans, peintre chez M. Géry —attiez, à Wattrelos, pour défaut d'appareil sonore à son vélo.

— M. Lemmero Raymond, 30 ans, qui circule à 6 h. 20 sur un vélo non éclairé.

— M. Deleye Adolphe, 48 ans, charretier à Roncq pour abandon d'attelage.

M. Decat Henri, chauffeur, demeurant à Dadizeele (Belgique) qui circule sur un vélo sans plaque.

HEM. — M. Laurent Désiré, maçon, impasse Saint-Pierre 2, qui circule à bicyclette sur les trottoirs.

— M. Vannynendaele Adolphe, 38 ans, camionneur à Faches Thumesnil, qui abandonne son attelage pour aller chez le bistro.

LYS LES LANNOY. — M. Meurisse Georges 22 ans, électricien rue de Strasbourg 45, qui roule en vélo sur les trottoirs.

WATTRELOS

VAGABOND ARRETE. — On a procédé à l'arrestation du nommé Gomila Jean, né à Kauba (province d'Alger), pour vagabondage.

CONTRAVENTION. — Contravention à Deweerdt Maurice, cultivateur, hameau de Beaulieu, pour abandon d'attelage sur la voie publique.

STATISTIQUE DE L'ETAT CIVIL. — Il y a eu à Wattrelos pendant le mois de décembre 26 mariages, 2 divorces, 48 naissances, 2 mort-nés et 36 décès. Pendant le même mois 7 enfants ont été placés en nourrice dans la commune.

Les décès ont été causés : coqueluche 1 ; grippe 1 ; tuberculose de l'appareil respiratoire 2 ; cancer et autres tumeurs malignes 3 ; méningite simple, 2 ; hémorragie et ramollissement du cerveau 2 ; maladies du cœur 1 ; bronchite aigue 1 ; autres affections de l'appareil respiratoire 6 ; hernie, obstruction intestinale 1 ; débilité congénitale et vices de conformation 2 ; sénilité 1 ; autres maladies 4.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Marcel Farvaque, rue des Poilus, 3. — Lucien Van Hautte Carrière Delva, 9. — Raymond Domecyn, rue des Trois Pierres, 295. — Denise Jisseau, rue de la Martinoire, 334. — Denise Bourgeois, rue de la Concorde, 12.

Publication. — Albert Houtequi, tisserand, et Marie Duhamel, piqurière.

Décès. — Thérèse De Waele, 5 mois, cité du Buisson Vert, 19.

WASQUEHAL

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 8 janvier à 15 heures, consultations des nourrissons à l'école maternelle du noir Bonnet.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Mercredi de 14 heures 30 à 16 heures le Percepteur sera à la mairie pour recevoir les contributions et impôts divers et pour payer les secours d'assistance aux vieillards, femmes en couches, familles nombreuses, allaitement maternel, pupilles de la Nation, enfants assistés, etc..

Le même jour aux mêmes heures, M. Macquet, contrôleur des contributions directes se trouvera à la Mairie pour renseigner les contribuables.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Vendredi 9 janvier de 8 heures à midi et de 14 heures à 16 heures à la mairie paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires afférent au 4e trimestre 1924. Les licences seront perçues le même jour, pour ces dernières il ne sera plus envoyé d'avis.

AUX ASSURES NES EN DECEMBRE. — Les assurés de la loi des retraites ouvrières nés en décembre sont priés d'échanger leur carte annuelle à la Mairie 1er guichet avant le 31 janvier.

SAINGHIN EN MELANTOIS

ARRESTATION POUR COUPS ET BLESSURES. — Mme Degand Emilie, née Lamant Amélie, âgée de 30 ans, demeurant rue Basse, 126, se plaint que, depuis 1920, date de son mariage, son mari ivrogne, paresseux et brutal, lui mène la vie très dure.

Celui-ci, âgé de 33 ans, alors que sa femme était en état de grossesse, il y a environ 5 mois, la battit avec une telle brutalité qu'elle fut malade. Il y a quinze jours une scène éclata, si violente, que la pauvre femme dût chercher un refuge, au petit Lannoy, chez Mme Tournemaire Louise.

Enfin, le 2 janvier, au cours d'une dispute, son mari la frappa à coups de poing motivant l'intervention de M. le docteur Dubocquet.

A la suite de l'enquête à laquelle ils se sont livrés les gendarmes ont mis Emile Degand en état d'arrestation.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de

Madame Hermance DESMETTRE
Née Chasseraux

décédée à Willems, le 4 janvier 1925, dans sa 73e année, lesquelles auront lieu le Mercredi 7 dudit mois, à 9 h. 30 en l'église de Willems, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du dit lieu pour y être inhumé.

Réunion à la maison mortuaire, 17, rue Franche, à Willems, à 9 h. 15.

Les Dames sont priées d'y assister.

LA SURDITE peut-elle être guérie ?

Les bourdonnements de tête et d'oreilles peuvent-ils être supprimés ?

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le réputé docteur-spécialiste français de l'Institut otologique de Paris, viendra séjourner pendant quelques jours à l'Hôtel de la Paix, rue de Paris, à Lille. Cette visite est faite à la demande spéciale de nombreuses personnes qui ne peuvent se déplacer facilement. Comme le docteur s'est vu obligé de prolonger son séjour à Rouen et au Havre à plusieurs reprises, il ne pourra à son grand regret rester longtemps à Lille. Aussi nous engageons toute personne intéressée d'aller le voir sans délai, car le docteur ne pourra plus s'absenter longtemps de son Institut à Paris. Les personnes atteintes de surdité et de bourdonnements sont bien nombreuses en France. Les industriels, employés, cultivateurs et ouvriers guéris pendant son séjour à Rouen et au Havre prouvent l'efficacité de la nouvelle méthode. Aussi il n'y a aucun doute que de pareils résultats seront obtenus à Lille.

Grâce à des recherches inlassables pendant de nombreuses années, le docteur spécialiste est enfin parvenu à trouver la guérison si compliquée des oreilles. Les cures rapides et surprenantes obtenues dans toute la France prouvent à jamais que toute personne souffrant peut avoir espoir de guérir. Là où tout autre traitement avait échoué, ou n'avait donné que de médiocres résultats, le traitement a fait des merveilles. Dès le début on sent un soulagement, les bourdonnements si pénibles et si tenaces dont sont affligés la plupart des malades s'atténuent graduellement et bientôt on obtient la guérison. Le traitement est d'autant plus précieux qu'il s'applique d'une façon bien simple : d'abord aucun instrument n'est à porter, aucun danger ni aucune douleur ne sont à craindre. Après vous avoir examiné consciencieusement, le docteur-spécialiste vous dira franchement si votre cas est curable. Aucun cas n'est accepté à moins qu'il n'y ait une certaine mesure de succès. Il y a hélas des cas incurables. Néanmoins quel que soit le traitement que vous ayez essayé jusqu'à ce jour, aucun n'est à comparer à la merveilleuse méthode du docteur-spécialiste. Ne désespérez plus. Bien des personnes qui jusqu'à présent étaient obligées de se priver de tout plaisir à cause de leur infirmité sont maintenant heureuses de pouvoir reprendre la vie normale après avoir suivi le traitement. De nombreuses attestations reçues journellement à l'Institut par des personnes qui ont pu apprécier la valeur de la nouvelle méthode sont tenues à la disposition des incrédules.

Toute personne n'ayant fixé rendez-vous ni écrit à l'Institut est priée d'aller voir l'éminent spécialiste à l'Hôtel de la Paix rue de Paris, à Lille Mardi, Mercredi et Jeudi de cette semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.

P.-S. — Des infirmières expérimentées accompagneront le docteur. 3913.

QUESNOY-SUR-DEULE

RENVERSE PAR UN ATTELAGE. — M. Beck Auguste, 50 ans, descendait vers 18 h. 15 du tramway. En voulant traverser la rue du Château, il fut atteint par le timon d'une voiture qui venait derrière lui, renversé et blessé.

L'attelage était conduit par le garçon livreur Masson Georges, demeurant à Wambrechies et qui dit-on, était ivre.

DES COUPS A UN GENDARME. — Le gendarme Lefebvre Cyr, Léon, pour se conformer aux ordres reçus venait de mettre en état d'arrestation un nommé Allemand Edouard. Alors qu'il visitait ses papiers, cet Allemand lui décocha un formidable coup de poing sur la tête, à endormir Siki, puis, alors que le gendarme revenu à lui, l'empoignait, il lui porta un coup de genou au pli droit de l'aine avec l'intention de l'atteindre aux organes génitaux.

Ce délinquant, peu commode, n'a sûrement pas amélioré son cas.

CONTRAVENTIONS. — M. Masson Georges, rencontré en état d'ivresse.

M. Wycart Eloi, 43 ans, marchand de charbons au service de M. Masure-Vienne, à Wambrechies, qui est surpris sans récépissé de déclaration de marchand-ambulant.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

AU CONSEIL MUNICIPAL

La désignation d'un candidat à l'emploi de receveur municipal

Lundi, à 18 heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire pour la désignation des candidats, à l'emploi de receveur municipal devenu vacant par suite du décès de M. Ghislain Dramais.

Trente-trois conseillers étaient présents, sous la présidence de M. Leduc, maire ; M. Abel Leveugle est nommé secrétaire de séance.

Le maire donne lecture des lettres de candidatures de MM. Willerval Pierre, secrétaire général de la mairie de Tourcoing ; Legleye Désiré, fondé de pouvoirs de la recette municipale de Tourcoing ; Cazin Gustave, receveur municipal d'Aire-sur-la-Lys ; Maquer Jules, ancien receveur municipal de Fournes, demeurant actuellement à Nancy.

On procède ensuite au vote secret. Obtiennent : Willerval Pierre, 27 voix ; Leglaye Désiré, 8 voix.

Cazin Gustave et Maquer Jules, 0 voix.

Un procès-verbal de séance sera envoyé à M. le Préfet du Nord, qui prendra un arrêté de nomination.

La séance fut levée à 18 heures 30.

UN SERGENT DE VILLE REÇOIT LA MEDAILLE MILITAIRE

Nous apprenons que M. Charles Vandaele, sergent de ville à Tourcoing, vient de recevoir du gouvernement de la République la médaille militaire.

M. Vandaele compte dix années de service militaire. Il a fait toute la campagne comme caporal au 4e zouaves. Il a à son actif cinq campagnes, a été blessé et cité. Il est marié et père d'un garçonnet de trois ans.

Le nouveau médaillé est entré dans les services de la police municipale de Tourcoing en septembre 1922.

C'est un as de la société de gymnastique « L'Union Tourquennoise » et membre de la commission de cette société. Nos félicitations.

Rhum Negrita

DISPARITION D'UNE AUTO

M. Moerman Adrien, architecte, 369, rue de Tourcoing, à Mouvaux, a déposé, au 1er arrondissement une plainte contre un inconnu qui lui a dérobé son auto, qu'il avait laissée contre l'église Saint-Christophe pendant qu'il entendait la messe, dimanche à 11 heures 30, dans cet édifice. Marque : Citroën, 5 HP, cabriolet peint en rouge, numéro 4876 D-5. Le bouchon du radiateur représente un chat noir. Enquête ouverte.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Au peignage de MM. A. et L. Pollet, 129, rue de Dunkerque, un ajusteur, Germonpres Albert, 46 ans, 16, sentier de la Douane, à Neuville-en-Ferrain a fait une chute et s'est fait des contusions au genou droit et à la cheville gauche, 25 jours.

MEDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE

Nous apprenons que par arrêté du 1er janvier 192. la médaille d'honneur communale a été décernée aux agents municipaux tourquennois dont les noms suivent : MM. Benoit Louis, Catteau Jules, Deblan Henri, Delannoy Charles, Depinoy Paul, Dumez Clément, Fipo Joseph, Grisey Lucien, Grousel Paul, Lefebvre Désiré, Legleyze Désiré, Mollet Jean, Nourtier Louis, Polite J.-B., Vancantreen Valéry, Flament Gaston.

Aux nouveaux médaillés nous adressons nos félicitations.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 8 janvier à 8 h., 12e soirée de gala du jeudi avec le concours de M. J. Bourbon, de l'Opéra, de M. Ancelin et de Mlle Alavoine de l'Opéra-comique. « Le Chemineau » drame lyrique en 4 actes. Musique de Xavier Leroux.

Samedi 10 janvier à 8 h. avec le concours de Mad Weil de l'Apollo, « Les 28 jours de Clairette » opérette en 4 actes, musique de V. Boyer.

La location est ouverte pour ces deux représentations.

PUPILLES DE LA NATION

Le paiement des subventions d'entretien aux Pupilles de la Nation pour le 4e trimestre 1924 aura lieu à la Mairie de Tourcoing salle d'adjudication, le vendredi 9 courant, de 9 à 10 heures du matin pour les trois cantons de Tourcoing.

Se munir du certificat vert.

Les états devant être retournés à la Trésorerie, il est recommandé de se présenter aux jours et heure fixé ci-dessus.

SOCIETE CHORALE « L'ECHO DE LA FRONTIERE

Mercredi 7 janvier, répétition à 7 h. 30 précises.

ORPHEONISTES « CRICK-SICKS »

La répétition de cette semaine est reportée à vendredi 9 courant.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — René Delvoorde, rue du Bois, 126. — Jean Bossuyt, rue de Mouvaux, 101. — Lucie Nève, rue Ach. Testelin, 21. — Roger Vandenabeele, rue de Nice, 9. — Marguerite D'Halluin, rue de Gand, 309. — Marcel Pille, rue Nationale, 122. — Roland Scherpereel, rue Brun-Pain, 204 — Georgette Coulombez, rue de Mouvaux, 131. — Louise Wattrelos, rue des Lilas, 121. — Yolande Dubois, rue d'Angleterre, 66.

PUBLICATIONS — Maurice Potier, cordonnier rue Moulin Fagot 32 et Rachel Euffel, soigneuse rue Latte, 14. — Ghislain Legrand, livreur, rue Cap. Guynemer et Henriette Van Gheluwe, soigneuse à Mouvaux. — Fernand Delie, maçon à Menin et Marthe Verfaillie, tisserande à Menin. — Jules Vanhoutte, serrurier à Mouvaux et Rachel Parent, doubleuse rue de Bailleul, 52. — Adolphe Baudart, électricien rue Desurmont, 1 et Lucienne Coolsat, sp. rue Houchard, 73. — Cyrille Rommelaere, plafonneur à Tourcoing et Florine Dutoit, soigneuse à Mouvaux.

DECES. — Edouard Leclercq, 85 ans, rue de Lille, 121. — J.-B. Desbonnet, 69 ans, rue Sainte-Barbe, 11. — Georges Van Paemel, 6 mois, rue Maréchal Brune, 56. — Armand Lefebvre, 67 ans rue de la Vigne, 33. — Jean Damman, 64 ans, rue Nationale, 122. — Sidonie Selosse, 71 ans, rue Latte, 123. — Jules Florin, 73 ans, rue des 3 Pierres 160.

Les Misères de la Femme

Périodiquement la Femme souffre de phénomènes physiologiques inhérents à sa constitution et qui, pour un temps plus ou moins long, la privent de tous ses moyens, l'immobilisent souvent et la fatiguent toujours énormément. Il en est cependant qui évitent ces souffrances mensuelles et leurs conséquences. Ce sont celles qui veillent au bon état et, surtout à la bonne circulation du sang. Si toutes les Femmes prenaient ces précautions, aucune ne se plaindrait de ces périodes redoutées. Une petite Cure à l'Epoqualine, que le Corps médical recommande depuis longtemps pour ses cures merveilleuses dans tous les cas de : Menstruation douloureuse, difficile, retardée, irrégulière, insuffisante, trop abondante ; Migraines et Névralgies périodiques; Vapeurs, Vertiges, Etouffements, Suffocations, Etourdissements, Tintements d'oreilles; Maux de reins et de ventre; Hémorragies; Retours de couches; Couperose, Congestion du Visage, Bouffées de chaleur, Sueurs froides; Métrite; Salpingite; Fibrômes; Tumeurs, Dépôts de sang; Descentes de matrice; Varices; Ulcères variqueux, Hémorroïdes, Phlébite; Malaises de la formation et de la Puberté; Anémie, Chlorose, Pâles couleurs, Pertes blanches, Langueur, Etiolement, Idées noires, Troubles nerveux,... et tout est parfaitement réglé. L'Epoqualine : 7 francs le flacon; toutes Pharmacies.

1—3906.

RONCQ

MEDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE. — Nous apprenons que le gouvernement de la République vient de décerner la médaille d'honneur communale aux agents municipaux MM. Decottignies Henri et Delfour Georges.

Nous présentons aux nouveaux médaillés nos félicitations.

MOUUVAUX

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux Etablissements Lorthiois frères à Mouvaux, la nommée Lemoine Marie, 51 ans, étirageuse, demeurant à Bondues 110, rue de Lille a reçu un bobinot sur le pied droit. 8 jours de repos.

— Chez M. Derlok Jules, entrepreneur de transports à Mouvaux, le sieur Desquiens Victor, 50 ans, conducteur demeurant rue de Roubaix à Mouvaux s'est fait un tour de reins en soulevant un fardeau. 12 jours de repos.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Répétition générale de la musique municipale jeudi 8 courant à 20 heures au siège. Communication importante par la Commission administrative.

ETAT CIVIL. — Naissances : Vermeulen Joseph, rue Turgot, 45. — Gérard Destombes rue d'Alsace Lorraine 22. — Robert Houset, rue de Tourcoing, 21. — Dumortier Jean, rue F. Masurel, 3.

Publications : Jules Vanhoutte, serrurier et Rachel Parent, doubleuse à Tourcoing. — Cyrille Rommelaere, plafonneur à Tourcoing et Florine Dutthoit, soigneuse.

Décès : Robert Houset, 2 jours, rue Turgot, 45. — Jeanne Rogier, 46 ans, ménagère rue de Lille, 19. — Julie Lamblin, 41 ans, ménagère, rue des Platanes, 53.

LILLE

La série des cambriolages continue...

Les cambrioleurs continuent leurs exploits avec une audace qui devient vraiment inquiétante pour les habitants de notre ville.

Dans la soirée de dimanche ils ont cambriolé chez un architecte et chez un docteur.

RUE COLSON CHEZ UN ARCHITECTE

Rentrant à son domicile vers 21 heures, M. A. Lemay, architecte 29, rue Colson, constata que la porte en fer forgé de son habitation était ouverte et que tous les lustres de la maison étaient allumés. Se rendant compte qu'il avait été cambriolé, M. Lemay, téléphona aussitôt à M. Salles, commissaire de permanence. Ce magistrat, accompagné d'une brigade d'agents de la sûreté, se rendit prestement sur les lieux pour procéder à une première enquête. Il put ainsi reconstituer les exploits des malfaiteurs.

Pour pénétrer dans la maison, l'un de ces individus grimpa au premier étage en empruntant le tuyau de la nochère. Il brisa la glace de la fenêtre, ce qui lui permit de faire jouer l'espagnolette et d'ouvrir ainsi la croisée. Afin de permettre à ses complices de venir le rejoindre, celui qui se trouvait à l'intérieur fractura la serrure de la porte d'entrée.

Ensemble ils explorèrent alors toute la maison jusqu'au second étage, fracturant les tiroirs et jetant leur contenu sur le parquet.

Probablement dérangés dans leur opération par l'arrivée inattendue de M. Lemay, les malfaiteurs prirent la fuite en se sauvant par derrière l'habitation et en escaladant un mur qui donne sur un terrain vague du côté du boulevard Vauban.

Ils n'emportèrent pour tout butin, qu'une vingtaine de francs de timbres postes se trouvant dans le tiroir du bureau de la dactylo.

Ce qui prouve que les cambrioleurs furent mis en fuite, c'est que le coffre-fort qui se trouvait dans le bureau et qui renfermait une somme de 85.000 francs ne fut pas touché.

D'après les premières constatations il semble résulter que l'un des visiteurs était au courant des habitudes de la maison, car M. Lemay, qui fait effectuer actuellement des travaux dans son habitation, avait donné congé à ses domestiques.

Le domicile de M. Lemay, étant situé en face du collège Saint-Joseph, les chenapans pouvaient opérer sans inquiétude.

On releva bien des empreintes de mains sur l'un des montants de la fenêtre, mais il sera très difficile de les identifier. On retrouva également sur le tapis du couloir un morceau de rondelle en caoutchouc provenant d'une chaussure de femme.

A noter enfin, qu'un grand chien Saint-Bernard, qui se trouvait dans la cour ne gêna nullement les fuyards dans leur retraite.

RUE GAUTHIER DE CHATILLON CHEZ UN DOCTEUR

Un second cambriolage fut perpétré, rue Gauthier de Chatillon 32, dans la maison occupée par M. le docteur Adolphe Bernard.

Là les malfaiteurs pénétrèrent dans l'habitation en passant par le soupirail de la cave donnant sur la rue et qui n'était pas fermé.

Ils fouillèrent la maison de fond en comble, éparpillant sur le sol, tout ce qui se trouvait dans les armoires.

Ils emportèrent un service à liqueur et deux salières en argent, puis ils se retirèrent par où ils étaient venus, en laissant aussi les lumières allumées et sans avoir touché au coffre-fort.

M. le docteur Bernard ne constata le vol, qu'en rentrant le soir vers 20 heures.

M. Salles, commissaire de permanence s'est également rendu sur les lieux pour enquêter.

A signaler également que cette habitation est située en face du jardin du Palais des Beaux-Arts et que de ce fait, les malfaiteurs n'avaient crainte, comme rue Colson, d'être aperçus par les voisins d'en face.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

AUDIENCE DU 5 JANVIER 1925

Fraude en douane. — 6 jours de prison et 500 fr. d'amende à Lion Dommel, 66 ans, maçon, à Menin (Belgique), pour importation de tabac de contrebande le 30 décembre, à Halluin.

Vol. — Onudde, sujet belge, 19 ans, manœuvre, demeurant à Roubaix, qui tentait de se débarrasser le 26 décembre dernier d'une montre volée, écope 15 jours de prison et une amende de 5 fr. pour défaut d'immatriculation.

Vagabonds et mendiants. — 1 mois à Jules Longy, 40 ans, fraiseur, sans domicile, arrêté à Flin le 28 décembre.

— Même peine à Oudaci Rabah, sujet algérien, 22 ans, manœuvre.

— 15 jours à Gaston Verburgge, 28 ans, arrêté à Quesnoy-sur-Deûle, le 26 décembre.

— 15 jours également à Jules Lacheson, 48 ans, journalier, et à Eugène Loherer, 65 ans.

— 1 mois à Marcel Deschamps, 26 ans, charpentier.

PETITES NOUVELLES

LE PARDESSUS DU GARÇON. — On recherche l'auteur du vol d'un pardessus, commis hier soir dans un café de la place de Béthune, au préjudice du garçon de café Ulrich Maurice, 34 ans, demeurant rue Saint-Nicolas, 16 bis.

Dépôt général : H. GERMAIN, 10, Grand'Place, à TOURCOING.

Pour LILLE, ROUBAIX, TOURCOING, demandez un échantillon gratuit à votre épicier. 3910

DOUAI

VOL DE CHAUSSURES A LA GARE

Une arrestation

Hier lundi, vers 4 heures du matin, le sous-chef de gare de service, occupé à l'expédition d'un train de marchandises, était intrigué par l'absence prolongé du sujet russe Dvouretchenski, âgé de 20 ans, journalier, chargé de la manutention des colis pour le compte de la Compagnie du Nord.

Le sous-chef s'informa de ce qu'était devenu cet homme auprès de son compatriote Kherkof et bientôt on découvrit 15 boîtes de chaussures que Dvouretchenski avait cachées dans un coin pour les emporter.

Les employés du chemin de fer se rendirent alors dans la salle réservée aux auxiliaires de nationalité russe où ils trouvèrent 25 autres paires de chaussures apportées également par le journalier.

En présence du flagrant délit, Dvouretchenski fut arrêté et remis entre les mains des agents de la police de sûreté.

Cet individu a d'abord refusé de faire connaître l'endroit où il loge à Douai, mais, grâce aux indications du bureau des étrangers, on ne tardera pas à connaître cette adresse. Une perquisition sera faite au domicile du russe. Il est possible qu'elle amène la découverte de beaucoup d'autres objets volés à la gare.

UN TRISTE SIRE

Dimanche après-midi, pendant un entr'acte du cinéma, un individu s'est permis des gestes inconvenants vis-à-vis d'une femme, au coin de la rue de la Madeleine et de la terrasse St-Pierre.

L'intervention de plusieurs passants mit en fuite le triste personnage qui est recherché par la police de sûreté.

ENFANT ABANDONNE

Pour la quatrième fois depuis le mois de novembre dernier, le jeune Lucien Lestienne, âgé de six ans est abandonné par sa mère dans les rues de la ville. Cette femme qui habite Waziers est séparé de son mari.

Le gamin a été trouvé dimanche, vers dix heures du soir, errant rue des Ecoles : il a été conduit au commissariat.

VALENCIENNES

ENCORE UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Passant en automobile au lieu dit « Le Maréchal-Ferrant », M. Goffart, industriel, 19, avenue de Liége, vit sortir d'un cabaret à 50 mètres de sa voiture, deux individus.

L'un traversa résolument la route, l'autre tergiversa et finalement fut happé par l'aile droite de la voiture. M. Goffart s'empressa de le relever et de le transporter à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Le blessé, M. Victor rGy, 54 ans, demeurant à Trith-Saint-Léger, avait la jambe et le bras droits fracturés et une blessure au front. Son état est assez grave.

La gendarmerie, saisie des faits, procède à une enquête pour rétablir les responsabilités.

ENTOLAGE

M. A... Y..., mécanicien, avait dans la soirée, rencontré rue de Famars une Polonaise, qui l'emmena dans sa chambre, avenue du Sénateur-Girard.

Y..., après avoir accroché son veston au porte-manteau, attendit vainement le retour de la Polonaise, qui lui avait dit qu'elle s'en allait chercher à manger.

En vérifiant les poches de son veston, Y... constata la disparition d'une somme de quatre cents francs.

Il se rendit au commissariat pour y déposer plainte et peu de temps après, la Polonaise, une nommée Rosa Sperling, 25 ans, ménagère, sans domicile fixe, était arrêtée. Elle tenta de nier, mais dut, elle aussi, avouer par la suite. Elle a été conduite au Parquet et écrouée.

LA VOLEUSE EST ARRETEE

Depuis cinq mois, M. Jean Sayrolles, 49 ans, cafetier, 18, rue Ferrand, constatait la disparition de billets de banque qu'il déposait dans un tiroir non fermé à clef du bueffet de sa cuisine.

Lundi, rentrant dans sa chambre, un pensionnaire de M. Sayrolles, Giocometto Fortuni, 32 ans, ouvrier cimentier, constata la disparition d'un billet de dix francs et d'une bague en or valant 180 francs.

M. Sayrolles, qui avait déjà subi un préjudice de 300 francs, déposa plainte à la police.

Les soupçons se portèrent sur la femme de chambre Constance Macret, 27 ans, femme Alcide Lemay, qui fut amenée au poste.

Interrogée, après avoir nié, elle dut par la suite avouer les vols qui lui étaient reprochés.

Elle déclara qu'elle avait vendu la bague pour une somme de 4 fr. à une dame X.

Déférée lundi soir au Parquet, Constance Macret a été écrouée.

RESPECT A L'AUTORITE

Georges Bailleux, 36 ans, journalier à Maing, étant ivre, causait du scandale dans un cabaret de la commune.

Des gendarmes, en tournée, intervinrent et tentèrent de calmer Bailleux. Celui-ci, furieux, insulta les représentants de la loi.

Mis immédiatement en état d'arrestation, Bailleux fut conduit au Parquet qui l'a fait écrouer sous l'inculpation d'ivresse, outrages et rébellion.

QUAND ON A BU...

Se trouvant en état d'ivresse, Giovanni Costanzo, 22 ans, journalier, sujet italien, causait du scandale au cabaret Jules Salens, 27 ans, 12, rue des Canonniers.

Expulsé du débit, Costanzo brisa, une fois dehors, une vitre valant dix francs.

La police, saisie des faits, se mit à la recherche de l'Italien. Appréhendé, il fut conduit au poste et mis à la disposition du Parquet.

CAMBRAI

ON VOLE LA NUIT

Près du passage à niveau, au pont de Marquion, des malavisés se sont emparés de la lanterne posée à cet endroit.

Une enquête est ouverte.

REPAS A BON COMPTE

Un sieur Dorigny Emile, âgé de 42 ans, charretier, a été arrêté sous l'inculpation de grivèlerie. En compagnie d'un comparse, que la police recherche, il se rendit dans un restaurant de la rue de la Porte Robert et là se fit servir un repas que, faute d'argent, il ne put payer.

Déféré au Parquet, il a été écroué.

UN SUICIDE

Pour des raisons jusqu'alors ignorées, le sieur Bruniaux Gustave, journalier, âgé de 48 ans, demeurant ruelle du Petit Bois, s'est donné la mort en se pendant dans les waterclosets de sa demeure.

Quand, par des voisins, le corps fut découvert, la mort avait fait son œuvre et tous les soins furent inutiles.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

JEUMONT

COUPS DE COUTEAU

Le 2 janvier, vers 23 h. 30, le nommé Sala Emmenegilde, 26 ans, mouleur, demeurant à Jeumont, se trouvait au Café Franco-Belge où il loge, quand un nommé Griffoni Umberto et deux autres Italiens qu'il ne connait pas, sont entrés dans le débit en question. Griffoni a payé deux bouteilles de vin mousseux puis ils se sont mis à causer ensemble. Vers 23 heures, Griffoni et ses deux acolytes sont sortis. Sala les a accompagnés sur la porte pour leur dire bonsoir. En arrivant là un des Italiens qui accompagnait Griffoni a porté un coup de couteau au côté droit de Sala. Puis ils ont entraîné ce dernier du côté du pont de la Sambre l'ont terrassé et Griffoni qui avait également un couteau lui en porta trois coups à la tête, un au côté gauche et trois au-dessus de l'œil droit, puis ils prirent la fuite. Heureusement pour Sala, plusieurs des coups portés dans les côtés droit et gauche de la poitrine n'ont fait que percer les vêtements. Malgré ces blessures sa vie n'est pas en danger. Griffoni et ses deux amis ont mis la frontière entre eux et la gendarmerie. On les suppose en Belgique. La gendarmerie continue l'enquête et les recherches afin de déterminer la culpabilité de chacun d'eux.

VOL D'EFFETS. — Les nommés Schoenzetter Henri, 55 ans, Allacys Achille, 36 ans, Scandolo Sante, 24 ans, Dufour Hubert, 20 ans, Cernez Léon, 45 ans, Sciavon François, 64 ans et Zanolin Josué, 15 ans, maçons et manœuvres occupés à la construction de l'usine de bobines que les forges et ateliers de constructions électriques font construire entre Jeumont et Grand-Reng, avaient comme à l'habitude déposé leurs effets de travail dans un coffre fermant à l'aide d'un cadenas. Le lendemain matin en arrivant au travail, ils constatèrent que le coffre avait été fracturé et les effets enlevés ainsi qu'une paire de bottines neuves. Le voleur avait laissé les siennes en très mauvais état près du coffre. Le préjudice causé à ces ouvriers s'élève à la somme de 420 francs environ. La gendarmerie fait des recherches pour retrouver le voleur.

TRELON

ACCIDENT MORTEL

Samedi vers deux heures, Mme Laure Lempereur, épouse Emile Delange, postier à Trélon, voulant fermer la porte de son grenier donnant sur la rue, a été par la force du vent, précipitée dans le vide d'une hauteur de 10 mètres.

Quand on l'a relevée, elle avait cessé de vivre.

DES COUPS. — Plainte a été portée à la gendarmerie de Trélon par les sieurs Lefour Albert et Eugène, contre Henri Boulanger, de Baives et les frères Dremaux Georges et Camille, de Glageon, pour voies de fait. Ces jeunes gens se sont pris de querelle dans un bal à Macon (Belgique), parce que le nommé Lefour Eugène, a pris la défense d'un jeune homme, qui, sans provocation de sa part fut battu par Henri Boulanger. Les nommés Lefour Eugène et Albert portent de nombreuses ecchymoses à la figure et Eugène Lefour se plaint de douleurs dans le ventre. Le docteur lui a prescrit un repos de huit jours.

La gendarmerie enquête.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

MONDICOURT

Chute mortelle d'un cycliste

M. Eugène Pérot, courrier de la Poste, revenant vers 6 heures du matin, de la gare de Mondicourt où il était allé chercher la correspondance, ainsi qu'il le fait chaque jour, a découvert étendu face contre terre atteint d'une plaie profonde à la tête, les jambes prises dans les roues de la bicyclette, le cadavre de M. Marius Cortillot, 22 ans, chauffeur d'auto à Pas-en-Artois.

Une heure avant il était passé à l'endroit, où il a fait sa funèbre découverte, endroit dit « L'Ancienne argilière » à 400 mètres environ de Mondicourt et il n'avait rien aperçu. Le médecin appelé sur les lieux a constaté que la mort du malheureux Cortillot était due à une fracture du crâne occasionnée par une chute. Une somme d'argent dont il était porteur a été retrouvée intacte dans une des poches de ses vêtements, ce qui semble autoriser l'hypothèse d'une mort purement accidentelle.

AGNY

TUE PAR SON AUTO. — Dans la nuit de dimanche à lundi, on a conduit à l'Hôpital Saint-Jean, à Arras le corps du sujet russe Dimitry Koulbitsky, 23 ans, chauffeur d'auto à l'entreprise Berge d'Arras, lequel fut retrouvé sans vie sous l'automobile qu'il conduisait et qui avait capoté, route de Bucquoy, sur le territoire d'Agny.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BILLY-MONTIGNY

La série rouge continue

UN TCHECO-SLOVAQUE A BLESSE SA MAITRESSE A COUPS DE COUTEAU

Dimanche, vers 7 heures du soir, la gendarmerie de Billy-Montigny, était informée qu'un drame venait de se dérouler dans un baraquement situé sur la route de Billy à Montigny-en-Gohelle.

Reichl Joseph, ouvrier maçon, 40 ans, sujet tchéco-slovaque, avait tenté de tuer sa concubine, Driadek Paulina, 35 ans, veuve de Robota et mère de quatre enfants avec qui il vivait en mésintelligence, en lui portant deux violents coups de couteau à la tête.

La gendarmerie se rendit aussitôt sur les lieux et en prévint sans tarder le Maire qui re quit le docteur Roux pour donner ses soins à la victime. La victime portait une blessure de sept centimètres de longueur au pariétal gauche et une autre au pavillon de l'oreille gauche et qui nécessitera un repos complet de 20 jours, sauf complication.

Pendant que des recherches étaient faites par le chef Vitasse et le gendarme Blanchard à Fouquières-les-Lens et Billy-Montigny.

Les gendarmes Cloutot et Mandin embusqués sur les lieux du méfait purent cueillir le misérable Reichl.

Malgré sa vive résistance, ils purent s'en emparer et l'emmener au violon de la gendarmerie. Il a été conduit hier lundi devant le parquet de Béthune.

RIMBERT-LEZ-AUCHEL

GRAVE ACCIDENT AU N° 4 DES MINES DE MARLES — Le nommé Dautriche Marceau, 15 ans, a été victime le 31 décembre, d'un accident qui malheureusement aura peut-être des suites mortelles.

La responsabilité de la Compagnie, malgré l'imprudence du machiniste est nettement engagée.

Pour plus amples renseignements, nous ferons paraître dans un prochain numéro le rapport du délégué mineur suppléant, le citoyen Mouchon, chargé de l'enquête en remplacement du citoyen Havenne, absent.

D'autre part, le citoyen Havenne vient de protester auprès des Pouvoirs compétents, contre l'emploi de trop jeunes galibots, à la conduite des machines à air comprimé.

NŒUX-LES-MINES

VELO SUBTILISE. — Le nommé Aloïse Sirozyk, 19 ans, polonais, mineur avait remisé son vélo dans le garage près du lavabo de la fosse No 3. Quand il voulut le reprendre il avait disparu.

Le préjudice est évalué 360 fr. Plainte a été déposée et la gendarmerie a ouvert une enquête.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX

Résultats des matches du dimanche 4 courant :

Equipe 2e bat 2e Amicale du Centre, Wattrelos, par 27 à 12.

Equipe 3e bat 2e Boulevard d'Halluin, par 11 à 4.

Reprise des Championnats le dimanche 11 courant.

Mercredi soir, à 7 h. 15 précises, match entraînement obligatoire pour les équipes 1re et 2e ; après le match, réunion pour la 1re et les Anciens.

Demande de matches. — F. A. L. R. 3e pour le dimanche 11 courant, sur terrain adverse. Répondre de suite à A. Liévrouw ou J. Bertrand, 42, rue d'Alsace.

A WASQUEHAL

Stade Unioniste Croisien 1 bat Amicale Centre Wattrelos 1 par 26-18.

Fédération Amicales Roubaix 2 bat Amicale Centre Wattrelos 2 par 27-12.

Amicale Centre Wattrelos 3 bat Amicale Plouys Wattrelos 2 par 16-4.

LA VIE OUVRIERE

LA GREVE DE LA FILATURE GLORIEUX A ROUBAIX

Dans leur réunion tenue le 31 décembre, les ouvriers en grève de la filature Glorieux ont décidé d'envoyer leur comité de grève demander entrevue à leur patron le 7 janvier.

TRIBUNE POLITIQUE

COMMUNIQUES DES PARTIS

PARTI REPUBLICAIN SOCIALISTE

LA QUESTION DU LOGEMENT

Le Comité de la Fédération du Nord, réuni le 29 décembre 1924, à son siège, 14, rue de Paris, à Lille, après examen de la législation actuelle sur les loyers, a décidé d'adresser au Comité central les suggestions suivantes :

« Des nombreuses lois promulguées à ce jour relativement aux loyers, on peut dégager que le législateur semble avoir créé trois catégories de locataires :

1. Locataire au loyer inférieur à 1.000 fr.
2. Locataires au loyer compris entre 1.000 fr. et 6.000 fr.
3. Locataires au loyer supérieur à 6.000 fr.

« Parmi les moyens susceptibles de résoudre la crise du logement, le législateur peut envisager les moyens suivants :

« 1re catégorie : prorogation de plein droit et taxation d'office des locations. En compensation de ces dispositions rigoureuses pour eux, exonération pour les petits propriétaires des impôts fonciers et prise en charge par l'Etat du règlement des travaux dits « d'entretien » sous le contrôle des bureaux d'hygiène municipaux, pendant la période transitoire au cours de laquelle la taxation d'office aura lieu.

« 2e Catégorie : intervention du législateur moins absolue, taux du loyer et durée de la prorogation fixés par les tribunaux, suivant les modalités visées aux articles 10 et 18 de la loi du 31 mars 1922, c'est-à-dire en tenant compte de la situation économique, des impôts du coût des travaux de réparation et d'entretien, de l'intérêt des capitaux engagés, etc...

« 3e catégorie : en raison de la situation sociale des locataires et des propriétaires, liberté complète des conventions entre les parties. Mais perception sur les baux d'immeubles de cette catégorie, d'une taxe analogue à la taxe de luxe, qui permettrait à l'Etat de faire face aux dépenses prévues pour les immeubles de la 1re catégorie, sans que le budget ait à souffrir de cette législation nouvelle »

Ordre du jour du 5 janvier — Questions commerciales et impôts ; Accidents du travail.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

NOUVEAU THEATRE. — A 20 h. : « Paillasse », avec M. Mille et « Le Jongleur de Notre-Dame », avec MM. Friant et Allard. — Jeudi : « Mme Butterfly », avec M. Mille, Mlle Di Gastardi et M. Allard. — Samedi, représentation à prix réduits « La Périchole ».

THEATRE PROVISOIRE. — Relâche. — Samedi et Dimanche : « La Pocharde ».

VARIETES. — A 20 h. 30 : « Les Crimes d'un Débauché », pièce en 3 actes.

ALHAMBRA. — A 20 h. 30 : La Revue de « Rip et Briquet ».

THEATRE DE L'UNION — A 20 h. : « Dette Sacrée » et « Velens », l'homme phénomène qui boit du pétrole ».

PRINTANIA. — A 15 h. 15 et à 20 h. 30 : « Zaza » « Lucette » et les « Drames de la Mer ».

OMNIA. — A 15 h. 30 et à 20 h. 30 : « Les Fils du Soleil » et « Les Visages de l'Amour ».

LILLIANA. — De 15 h. à 2 h. : Dancing.

Aux Variétés

— CE SOIR, à huit heures et demie —

Les crimes d'un débauché

pièce dramatique comique en trois actes, de Henry Moreau, musique de Chabillon, avec le célèbre comique

POULOT

Immense succès. Location à partir de onze heures du matin — Télé. 37.06